

**COMPTE RENDU SOMMAIRE de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL
du 12 septembre 2011**

Affiché en exécution des articles L. 2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVÉ, Mme Christine LE FUR, MM. Gérard DELAIRE, Bernard BLINEAU, Gabriel ROUSSET, Jacques BRUNEL, Etienne BIED-CHARRETON, Joël FORTUNIER, Claude BOURDELLE, Christian CHARRIERE, Bernard MALLET, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, M. Jean-Paul DUBOURGNON.

Absents excusés : Mme Marie-Pierre REYNAUD et M. Yves DEGOUT qui ont respectivement donné procuration à MM. Bernard Blineau et Jacques Brunel.

M. le Maire présente ses félicitations à Bernard et Joëlle BLINEAU pour le mariage de leur fille Sophie. Puis il adresse ses condoléances à Mme Véronique OLIVIER, agent technique à la mairie et à la salle des fêtes, pour le décès de son père, M. Pascal DUJOUX.

Il informe également les élus que M. Jean LATUILE, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} septembre 2011, a été remplacé par M. Jérôme BUISSON.

Puis abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal

- APPROUVE des acquisitions de terrain auprès des Consorts POINTON, des Consorts DUSSUPT, de Mlle Marie-Josèphe THERRE et de M. André REYMOND concernant les périmètres de protection immédiat dans le cadre de la ressource en eau potable imposée par les captages et les nouveaux forages ;

- DECIDE de faire valoir son droit de préemption en ce qui concerne le 1^{er} étage et le second étage de l'immeuble sis au 3 Rue de la République, appartenant à la société GREMAT IMMO ;

- FIXE la taxe d'aménagement au taux de 2 %, en remplacement de la TLE ;

- APPROUVE diverses modifications budgétaires dont notamment une pour prendre en compte les subventions allouées pour l'équipement des forages et la mise aux normes des périmètres de protection des sources :

- CONFIE la réalisation de la barrière, Rue des Tilleuls, à l'entreprise FORRET VEOSUN ; cette dépense sera réglée sur les recettes provenant du Casino, au titre du prélèvement à employer, exercice 2010/2011 ;

- APPROUVE l'avenant n° 2 au lot 2, établi par SDRTP, pour des travaux d'espaces verts à l'école publique ;

- ETUDIE les QUESTIONS DIVERSES et :

- . retient l'offre présentée l'entreprise B. JACQUET pour le déplacement du Monument aux Morts et sollicite, pour cette opération, une subvention auprès du Conseil général au titre des enveloppes cantonales de solidarité à destination des communes ;

- . décide, suite à la demande d'acquisition d'un terrain situé à Vérines, à proximité de l'ancien immeuble Lacour, présentée par M. Benoit à la Guillaume, d'aller voir sur place pour mieux se rendre compte et d'en reparler au prochain conseil ;

- . donne un accord de principe à la demande de subvention présentée par le Comité de Développement du Haut-Forez Madeleine pour l'organisation de la Fête du Lait en 2012 ;

- . alloue une subvention de 500 € au Secours Catholique pour la réalisation d'une porte avec serrure afin de clore le jardin de la cure ;

- . décide de porter l'acompte de l'eau à 50 % des m³ consommés l'année précédente et 50 % du montant des abonnements et par conséquent annule sa décision du 18 juillet portant l'acompte à 80 % ;

- . approuve, pour concrétiser un état de fait, la convention de mise à disposition de l'église en faveur de la Paroisse St Roch des Montagnes ;

- . prend connaissance de l'historique de la Maison médicale établi par quelques élus et décide de proposer, à l'unanimité, à la CCMHF d'implanter la maison médicale sur un nouveau site : l'immeuble sis 2 Rue du Plan d'Eau appartenant aux consorts Mazieux qui sont vendeurs ;

- . est informé de plusieurs courriers reçus en mairie, du montant des recettes du casino en juillet et août, des suites données au problème de ramassage scolaire des élèves domiciliés dans le Puy-de-Dôme, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.